dsc.asso.fr

Saison 2016-2017

Réunion du comité directeur n°1

4 juillet 2016

Compte-rendu

Présents :

- Du comité directeur :
  - Vincent ABELLA
  - Florence CAVIGLIOLI
  - Chantal DE CROUTTE
  - Caroline DE SEZE (par téléphone)
  - Annabelle GAUTHIER
  - Kaline LALLEMAND
  - Stéphanie LE MEIGNEN
  - Laurence MARTINEAU
  - Jean-Michel VENDITTI

- Directeurs technique :
  - Laurent CALMETTE
  - Stephan ICHAC

- Responsables matériel :
  - Alain DEGIOANNI
  - Abderahim HATIF

Début de la séance : lundi 4 juillet à 9 mai à 20h05
Fin de la séance : mardi 5 juillet à 00h10

Au cours de cette réunion, le comité directeur s'est prononcé sur les points suivants :

D.S.C. Dauphin Subaquatique Club. 6, rue Mansart 75009 PARIS
FFESSM : 07 75 0367 - Jeunesse et Sport : 755831 - SIRET 492 666 045 00017

1. **Présentation aux nouveaux membres du mode de fonctionnement du COMDIR, des accès site dsc.asso.fr et «Galette »**

Les nouveaux auront une présentation du site et son utilisation, ainsi que galette, par les anciens pendant le mois de juillet.

2. **Définition du Planning prévisionnel 2016 /2017**

Rentrée :
Rentrée des anciens : 6 septembre
Forum des associations : samedi 10 septembre
Rentrée des nouveaux : 13 septembre

Dates des fosses : JMV a fait modifier les dates de fosses qui tombaient des jours fériés

Sorties et séminaire :
Voyage club en mars
Sortie technique : un long we de 4-5 jours entre 15 mai et 15 juin
Autres sorties organisées par ligne d'eau ou par activité seront organisées en cours d'année et seront « auto-gérées » et donc sans frais pour le club (insérer cette différence dans le RI)
Séminaire comdir/moniteurs : 22-23 avril - Nemo

Pots et repas :
Pot de rentrée : 20 septembre
Pot d'halloween : plongée de nuit et pot : mardi 8 novembre
Pot de fin d'année : 13 décembre
Galette des rois : activité ludique et pot galette : 10 janvier
Repas janvier : vendredi 27 janvier
Repas fin d'année : jeudi 22 juin

AG : 27 juin

3. **Répartition des lignes d'eaux**

Plus de ligne par niveau mais par compétence à acquérir ; c'est le cumul des compétences qui permet d'atteindre le niveau.
Pas de ligne d'eau spécifique PN3, qui sera groupée avec l'entraînement physique lors des séances de piscine.

4. **Présentation activité Piscine et fosse**

Maintenir le principe de séances à thème une fois tous les deux mois.
Jeudi : compte tenu du fait que le créneau du jeudi n'est finalement pas modifié, maintien de l'entrainement libre.
Une fosse sera consacrée à l'apnée tous niveaux : 30 janvier

D.S.C. Dauphin Subaquatique Club. 6, rue Mansart 75009 PARIS
FFESSM : 07 75 0367 - Jeunesse et Sport : 755831 - SIRET 492 666 045 00017

5. Sorties 2016 / 2017

- Règle de remboursement : problème de se faire rembourser en cas de maladie, car le DSC avance les fonds donc l'assurance Lafont ne fonctionne pas. Il faudrait que chacun paye directement le club d'accueil. Voir pour les prochaines sorties dans quelle mesure c'est possible.
- Pour chaque sortie, la partie technique est gérée par le DT.
- octobre Hyères : 30 personnes. Pilotes : Annabelle et Florence
- Nemo : 15 personnes. Pilote : Stéphanie
- voyage mars : coordination par Annabelle, Florence et Vincent pour demander des devis : destination décidée au COMDIR de septembre.
- semaine technique : organisé par les DT. Destination à finaliser rapidement par e-mail, car il faudra faire une pré-réservation rapidement – 20-25 personnes.

6. Revue du budget

Réunion de passation de la trésorerie entre anciens et nouveaux trésoriers et adjoints, pendant les vacances.

7. Règlement intérieur 2016 / 2017 et tarifs

Passage en revue des premières modifications apportées au RI par JMV.
Préciser que le responsable matériel met à disposition des moniteurs le matériel pour la désinfection.
Retour sur l'article 4 et le principe de prise en charge des frais des WE des moniteurs :

- Maintien de la règle de non remboursement par le club des repas des moniteurs lorsqu'ils encadrent → 2 votes « contre » - 7 votes « pour ».
- Traitement des GP : actuellement, les remboursements des frais des encadrants ne sont prévus que pour les E2 et plus. L'élargissement de cette règle aux Guides de Palanquée a été prévu par le précédent Comité Directeur pour la sortie d'octobre à Hyères. : l'élargissement ponctuel de cette mesure sera intégré au règlement intérieur 2016/2017. Cette règle pourra être revue lors des prochaines réunions du COMDIR.

Les modifications à apporter au RI seront validées par échanges d'e-mails.

8. Livret d'accueil et bulletin d'inscription

Modifications apportées par échange d'e-mails.

9. Dates de rentrées procédure d'accueil

Dates : voir point 2
Procédure inchangée : contrôle à l'arrivée de l'ensemble des papiers puis inscription auprès de chaque groupe de formation.

10. Accueil du mardi soir / pointage / respect des horaires

Présence à 20h au bord du bassin (arrivée à 19h45 à la piscine) Ceci est valable pour tous, y compris les membres en théorie.
Les réponses aux questions et les diverses inscriptions auront lieu au bord du bassin.
Fermeture de l'accès à la piscine à 20h15.

D.S.C. Dauphin Subaquatique Club. 6, rue Mansart 75009 PARIS
FFESSM : 07 75 0367 - Jeunesse et Sport : 755831 - SIRET 492 666 045 00017

11. Forum des associations

La communication auprès des membres pour avoir des volontaires le samedi 10 septembre doit être faite en août.
Pilotes : Florence et Laurence

12. Dates réunions COMDIR saison 2016/2017

Compte tenu du manque de visibilité sur les agendas pour l'année complète à venir, les dates seront déterminées à la fin de chaque comité directeur pour le suivant ou les deux suivants.

13. Points divers

a. Matériel

Responsable du matériel : Alain DEGIOANNI
Responsable du matériel adjoint : Abderahim HATIF

<u>Révision des détendeurs :</u>
Décision est prise de faire réviser chaque détendeurs tous les deux ans ; la moitié est mise en révision maintenant (13 environ) et l'autre moitié dans 11 mois.
Au bout d'1 an après la révision, les détendeurs sont exclusivement consacrés à une utilisation à la piscine et ne sont plus destinés à être prêtés pour les activités en dehors de la piscine.
Si on doit remplacer des pièces, on autorise la société de contrôle. A l'occasion des révisions au forfait, les changements de pièces hors forfait se font sur devis à valider.
Communication à faire pour que les membres puissent profiter du prix club sous réserve que les détendeurs personnels soient remis en même temps que ceux du club →Décidé à l'unanimité.

b. Faire connaître le club

Afin de faire connaître le DSC auprès de potentiels PN1, prévoir un affichage à la piscine, flyers dans le quartier, flyers à la mairie, parution dans le Bonbon.
La comm fait une proposition de « visuel » pendant l'été.
Bulletin d'inscription : rajouter « comment vous avez connu le DSC ? »

Prochaine réunion : mercredi 28 septembre – lieu à définir

****

Le Président
Jean-Michel VENDITTI

D.S.C. Dauphin Subaquatique Club. 6, rue Mansart 75009 PARIS
FFESSM : 07 75 0367 - Jeunesse et Sport : 755831 - SIRET 492 666 045 00017